

SUITE DE L'ACTION

des PERSONNELS ATC du **COLLEGE Pierre MENDES FRANCE**

La CGT-ATOS a pris toutes ses responsabilités dans cette action avec tous les personnels dans le cadre d'une démarche unitaire décidée par les tous les ATC.

1°) délégations à deux reprises auprès de la DASCO avec l'UNSA.

2°) tract unitaire auprès des parents d'élèves, des professeurs. Contact avec la FCPE de l'établissement.

3°) La CGT-ATOS de Paris est intervenue en début de séance du CTP Dasco qui c'est tenu le 01.02.10 pour dénoncer le manque de postes d'ATC dans les collèges parisiens.

Nous réclamons la création d'un corps de titulaires remplaçants à la hauteur des enjeux que requiert le service public.

Il est clair que ça n'a pas plu aux instances politiques parisiennes. Pour les représentants de l'administration, l'effort a déjà été fait depuis le transfert effectif suite à la décentralisation.

Seul argument soulevé aussi bien par l'administration que par les élus, le redéploiement opéré en fonction de la baisse des effectifs d'élèves.

L'intérêt du service public, les conditions de travail qui se dégradent parce que les moyens nécessaires ne sont pas mis, n'ont pas l'air d'être la première des préoccupations de nos responsables.

Que les salles de classe ne soient pas lavées tous les jours parce qu'il n'y a pas assez de personnels, n'est pas non plus une préoccupation première des élus de la ville.

Après ça, la CGT-ATOS caricaturerait la situation !!!

En clair, les personnels ATC seraient des menteurs !

4°) Un courrier a été envoyé à Monsieur le Maire pour lui demander plus de moyens attribués dans les collèges, **basés sur un système de « dotation » et non de « répartition »**

Ainsi, nous pourrions travailler comme il se doit et non en parant au plus rapide et au plus pressé.

5°) Le même contenu de ce courrier a été envoyé à la FCPE de la ville et aux groupes politiques de tous bords siégeant au conseil de Paris pour dénoncer cette situation et demander leur intervention auprès des responsables.

Que pouvons-nous dire de plus ?

Il est certain que seule l'unité des personnels, de leurs organisations syndicales et de leurs élus au conseil d'administration du collège, a permis d'avancer plus rapidement et obtenir ainsi gain de cause.

Le « **tous ensemble** » reste de vigueur malgré ce que certains peuvent en dire. La preuve est faite.

La CGT-ATOS 75 propose que dans tous les collèges parisiens, les personnels se réunissent, discutent de leurs difficultés dans leur travail et des besoins nécessaires pour accomplir correctement leurs missions.

La CGT-ATOS reste présente aux cotés de toutes celles et ceux qui souffrent et veulent agir haut et fort.

N'hésitez pas de nous contacter au 06.99.39.33 pour prendre rendez-vous.

Bruno BEAUFILS
Responsable CGT-Atos 75

